

Les assurances-auto « pay as you drive » arrivent en France

MARKETING

Le courtier Solly Azar devrait lancer en mai un contrat, destiné aux 18-24 ans, qui s'inspire des forfaits de téléphones mobiles.

COMMENT RÉDUIRE le coût de son assurance-automobile lorsqu'on est un jeune conducteur inexpérimenté ? En ne payant que pour l'utilisation réelle de sa voiture, ce que les Anglo-Saxons appellent le « *pay as you drive* » (payez « comme » vous conduisez). Le courtier Solly Azar s'appête à lancer le premier contrat de cette nature pour les particuliers. Il proposera un rabais à ceux qui embarqueront dans leur voiture une boîte noire. Elle enregistrera diverses informations, comme le kilométrage. Une petite révolution en France.

L'offre de Solly Azar sera réservée aux moins de 25 ans, ceux qui paient leur assurance au prix fort. « *Parce qu'ils ont un taux de sinistralité supérieur à la moyenne, ils paient 1 200 euros de prime par an en moyenne* », justifie Gilles Gosson, directeur marketing et technique chez Solly Azar, qui estime que le jeune pourra réaliser 40 à 45 % d'économie par an.

Prise en charge jusqu'à minuit

Le contrat s'inspire des forfaits de téléphonie mobile : le conducteur n'est assuré que pour 1 000 kilomètres par mois. S'il roule plus, il doit payer 0,30 euro (TTC) par kilomètre supplémentaire (au-delà d'une franchise annuelle de 500 kilomètres). Mais s'il utilise peu sa voiture un mois donné, il ne pourra pas reporter les kilomètres non « consommés » au mois suivant.

Autre contrainte qui risque de surprendre : l'assuré n'est couvert que jusqu'à minuit. S'il veut conduire entre minuit et six heures du matin, il devra payer 20 euros (TTC) par nuit. « *Il s'agit d'un dispositif de prévention, parce que 40 % des accidents impliquant des jeunes ont lieu au retour des boîtes de nuit* », explique Gilles Gosson.

Côté technologie, un boîtier intégrant un récepteur GPS et une puce téléphonique développés par la société Cobra sera installé dans chaque véhicule. Il permettra de contrôler les kilomètres parcourus et les sorties nocturnes. Son coût est inclus dans la prime, mais pas son installation (49 euros). Les informations seront ensuite « remontées » tous les jours au courtier grâce au réseau de Bouygues Telecom.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) qui avait stoppé la Maaf, il y a un peu plus de deux ans, arguant que la mutuelle voulait collecter trop d'informations (savoir à tout moment où se trouvait l'assuré et contrôler ses dépassements de vitesse...) examine en ce moment le contrat de Solly Azar. « *Le dossier est toujours en cours d'instruction. Mais cette offre ne comporte pas les éléments qui avaient motivé notre opposition à l'offre de la Maaf* », explique Sophie Nerbonne, directrice adjointe des affaires juridiques à la Cnil. Des offres concurrentes devraient bientôt fleurir.

« *Nous avons été approchés par tous les grands assureurs de la place* », confirme Sophie Nerbonne. Aviva a déjà fait savoir qu'il lancerait un contrat à la rentrée prochaine et Axa le teste depuis plusieurs mois auprès des flottes d'entreprise.

DANIÈLE GUINOT